

Le 2 décembre 2025

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 1er décembre 2025, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner 191 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Un montant total de plus de 1,82 million d'euros sous forme de prêts à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Développement »,** pour soutenir les projets de développement de 11 entreprises normandes dont :
 - un prêt de 182 819 € à la société NEOLITIK de Saint-Léonard (76) pour l'acquisition d'outils de production et notamment d'une extrudeuse ;
 - un prêt de 320 000 € à la société PFI de Saint-Vigor-des-Monts (50) pour la reprise des titres de la société CHAPUZET ;
 - un prêt de 250 000 € à la société DUCHESS PRODUCTION de Caen (14) pour un besoin en trésorerie visant à financer l'ensemble de ses projets de développement et à améliorer l'accompagnement des carrières d'artistes.
- **Un montant total de 300 000 € sous forme de prêts à taux nul et 62 931 € en subventions, au titre du dispositif « Impulsion Environnement »,** dont une subvention de 50 400 € à l'entreprise TCAC - Transport Conteneurs et Affrètement Convention du Havre (76) pour l'acquisition de 4 tracteurs routiers fonctionnant au BioGNC.
- **Un montant total de subventions de 92 000 €, au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »,** dont :
 - 50 000 € à la SCI FOCH ET CAUX pour permettre à la société HOLSON d'acquérir et d'aménager de nouveaux bureaux à Yvetot (76) ;
 - 42 000 € à la SCI CARBON IMMO pour permettre à la société CARBON DECOR de réaliser une extension et d'augmenter sa surface de production à Dieppe (76).
- **Un montant total de 367 400 € sous forme de prêts à taux nul, au titre du dispositif « Impulsion Proximité »,** pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 12 entreprises normandes, dont :
 - un prêt de 50 000 € pour permettre au restaurant « La Marina » de Port-en-Bessin-Huppain (14) d'acquérir du mobilier et du matériel de cuisine ;
 - un prêt de 5 511 € pour permettre à l'entreprise CHEVALLIER JEROME de Val-Au-Perche (61) d'investir dans un aspirateur à feuilles et un taille-haie ;
 - un prêt de 30 000 € à RITMO-DIAG d'IFS (14) pour un besoin de trésorerie lié à la croissance de l'entreprise.

- Au titre du dispositif « A.R.M.E » :
 - **un montant total de 59 000 euros pour soutenir de 6 structures spécialisées dans la prévention et dans l'accompagnement des entreprises en difficulté ;**
 - **un montant total de plus de 1,73 million d'euros sous forme de prêts à taux nul et 268 556 € sous forme de subventions d'investissement, au titre du dispositif « A.R.M.E », pour soutenir 38 entreprises normandes** en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de près de 750 emplois.
- **Un montant de plus de 2,5 millions d'euros sous forme de subventions, au titre du Fonds pour une Transition Juste (FTJ),** fonds européen destiné à accompagner la transition des territoires industriels historiques vers une économie décarbonée et compétitive, dont :
 - **Plus de 1,1 million d'€ au projet de Recherche, Développement et Innovation porté par l'entreprise FIBRATERRE de Rouen, en collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs UNILASALLE et le CEREMA.** Le projet vise à fabriquer des panneaux isolants bas carbone à partir de fibres végétales semi rigides, assemblés par couture à froid sans résine ni traitement chimique.
 - **1,4 million d'€ au projet Projet RDI LHyRicS (Liquid Hydrogen for Revolutionary Innovative Clean Solutions), porté par ArianeGroup** sur son site de Vernon. Le projet vise à concevoir, intégrer et valider en conditions réelles un prototype de station mobile unique de distribution d'hydrogène liquide (LH₂).
- **Un montant total de 406 000 € sous forme de subventions, au titre du dispositif « Start Coup de Pouce »,** pour soutenir la reprise ou la création de 95 entreprises de moins de 10 salariés en Normandie.
- **Un montant total d'aides de 37 077 € pour soutenir deux projets de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) :**
 - **La création par l'association A.R.B.R.E.S, d'une matériauuthèque, en Suisse normande,** à destination des particuliers et professionnels avec un magasin de vente de matériaux et d'équipements de rénovation de l'habitat de seconde main.
 - **La création d'une antenne normande, dans l'Orne, de la SAS Ville à Joie qui œuvre pour la revitalisation des territoires ruraux** avec des tournées itinérantes multiservices favorisant notamment la relance des associations locales de village et l'accès à des services de santé.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION :

- Recherche :

Dans le cadre de sa politique de soutien à la Recherche normande, la Région a attribué les aides suivantes :

- **La somme totale de près de 2,5 millions d'€, pour financer des projets de recherche déposés par l'Université de Caen Normandie, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ainsi que l'Université de Rouen Normandie (URN), au titre du dispositif « Normandie Recherche 2025 – Objectif Labels d'excellence »** qui vise à augmenter le nombre d'établissements et de chercheurs normands lauréats d'un titre ou label individuel d'excellence au niveau national.
- **La somme totale de 500 000 €, au titre du dispositif « Normandie Recherche 2025 – Soutien Doctorants », pour financer, à hauteur de 100 %, 4 sujets de thèse liées au projet « CaeSAR ».** Porté par l'Université de Caen Normandie aux côtés de ses partenaires du site de Caen (CNRS, INSERM, CEA, GANIL, CHU, CYCERON, ENSICAEN), ce projet vise à consolider le potentiel scientifique et donner de la visibilité aux domaines

d'excellence qui font la spécificité de l'Université de Caen Normandie : les neurosciences avec une spécialisation en neurovasculaire, le nucléaire, la chimie et les matériaux (de la synthèse à la caractérisation) et l'innovation numérique au service des recherches en sciences humaines et sociales.

- **465 557,20 € pour financer des projets de recherche déposés par l'Université de Caen Normandie, par le Centre François Baclesse ainsi que par le Centre national de la recherche scientifique, au titre du dispositif « Normandie Recherche 2025 – Projet Emergents », qui vise à soutenir la démarche des établissements dans la détection de sujets émergents.**

- Enseignement supérieur :

Les aides suivantes ont été attribuées :

- **La somme de 176 336 €, dans le cadre du dispositif « Normandie Sup' – 3NC (Normandie Nucléaire, Nouvelles Compétences) -CSTI », à l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix** pour la mise en œuvre d'un programme d'actions pédagogiques à destination des scolaires et du grand public, visant à développer une compréhension éclairée des enjeux scientifiques, juridiques, économiques et environnementaux liés au nucléaire.
- **La somme totale de 44 900 €, au titre du dispositif « Normandie Sup' - Dialogue Sciences-Société - Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) », pour soutenir deux projets :**
 - **Le catalogue normand « XXELLES », porté par le CNRS** et visant à mettre en lumière des chercheuses normandes, en réalisant des expositions grand public dans les gares SNCF de Caen, Rouen et Le Havre.
 - **Le projet de projection sur les aurores polaires au Planétarium Ludiver, porté par la Communauté d'Agglomération du Cotentin.**
- **Une subvention de 800 000 € pour soutenir le développement du Centre François Baclesse en Protonthérapie.**
- **La somme totale de 657 431 € pour soutenir les projets de l'Université Le Havre Normandie et notamment le projet de rénovation et d'aménagement d'un centre polyvalent pour les services de santé étudiante (SSE) afin d'améliorer l'accès aux soins et de lutter contre la précarité étudiante.**

NUMERIQUE :

Au titre du dispositif d'aide à l'aménagement de tiers-lieux et d'espace publics numériques, les élus régionaux ont attribué les aides suivantes :

- **une subvention de 602 000 € à la Commune de Pont L'Evêque (14) pour la réhabilitation d'un bâtiment existant en pôle d'aménagement numérique ;**
- **une subvention de 141 149,71 € à la Commune de Saint Georges d'Annebecq (61), pour la réhabilitation d'un bâtiment existant et son aménagement en tiers-lieu.**

Les subventions suivantes ont également été votées :

- **une subvention de 400 000 € à Normandie Numérique, en charge du centre d'urgence cyber régional, pour financer le projet de renforcement de l'accompagnement local aux enjeux de cybersécurité.**
- **un montant total de 672 802,12 € de crédits européens pour accompagner le développement de projets numériques en Normandie dont 381 693,04 € pour le projet**

de déploiement d'un réseau de capteurs mesurant l'évolution du microclimat de la Métropole Rouen Normandie.

- une subvention de **18 500 €** à **Metalu Plast de Soliers (14)** pour un projet visant à **l'amélioration de la prévision commerciale grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle.**

ORIENTATION ET FORMATION :

- Convention de financement de remplacement du simulateur de navigation du lycée Anita Conti de Fécamp

La Région a signé avec l'Etat une convention de financement pour le remplacement du simulateur de navigation existant et obsolète et les travaux d'adaptation dédiés du lycée maritime Anita Conti à Fécamp, au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, qui soutient les collectivités locales et leurs partenaires dans leurs investissements au service de la transition écologique à l'échelle locale. La subvention sollicitée à l'Etat pour le remplacement du simulateur de navigation est de 404 000 euros.

- Programme FSE +

Dans le cadre du programme FSE +, la Région attribue :

- un co-financement FSE+ d'un montant de **178 828 €** à **ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES** pour la mise en œuvre de l'opération « Journées Orientation Avenir (JOA) : les métiers des branches des services financiers et de conseil»,
- un co-financement FSE+ d'un montant de **110 403 €** à **HANDIWORK** pour son projet Le projet "HANDIWORK Découverte" qui doit permettre à des personnes en situation de handicap, avec l'appui d'un tuteur, de découvrir le travail en milieu ordinaire pour les aider à la construction de leur projet professionnel.

La Région a également décidé, en août 2025, le lancement d'un appel à projets, doté d'une enveloppe financière FSE+ de 1,8 million d'euros et d'une enveloppe financière régionale de 1,2 million d'euros, pour soutenir des « actions d'orientation, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes suivis par les Missions Locales Normandes ». **6 dossiers ont ainsi été sélectionnés** à l'issue de l'appel à projets et bénéficieront d'une aide régionale et du FSE+.

En outre, au titre de sa politique en faveur de l'orientation et de la formation, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **La somme totale de 49 250 € aux organismes de formations du dispositif « Une Formation, un Emploi ».** Ce dispositif vise à accompagner les employeurs normands qui ne trouvent pas de personnel qualifié en finançant des formations adaptées à leur besoin en contrepartie d'un engagement de leur part à recruter les demandeurs d'emploi à l'issue de la formation ;
- **Un montant total de 25 060 € d'aides individuelles à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de 35 Normands ;**
- **Un montant total de 2 360 € d'aides individuelles au financement du permis de conduire** pour 4 stagiaires de la formation professionnelle et un montant total de **921 € d'aides individuelles** à l'équipement nécessaire à la formation qualifiante de 10 Normands ;
- **Un montant total de 47 000 €** pour financer les frais de scolarité engagés par **3 jeunes diplômés en masso-kinésithérapie.**

JEUNESSE ET SPORT :

Au titre de sa politique en faveur de la jeunesse et du sport, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **54 806 euros** pour financer les projets présentés par **15 clubs d'athlétisme** pour l'acquisition de matériel sportif, principalement pour la pratique du saut et du lancer, permettant ainsi le développement de la pratique tout au long de l'année ;
- **90 000 euros** pour soutenir l'organisation de **7 événements sportifs dans 7 disciplines**, dont 35 000 euros pour l'organisation de la 87ème édition de la course cycliste professionnelle Paris-Camembert le 31 mars 2026. Cette course cycliste professionnelle internationale de classe 1.1 est inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale. 15 équipes sont attendues, soit un peloton de 112 coureurs.
- **6 800 euros** pour financer **2 événements nautiques**, dont 4 800 euros pour l'organisation de la finale du tout premier Championnat de France de Kitesurf Big Air hommes et femmes du 8 novembre au 8 décembre 2025. Cette spécialité consiste à réaliser des sauts agrémentés de figures techniques. La compétition se déroulera sur un week end au cours d'une "waiting period" comprise entre le 8 novembre et le 8 décembre, et réunira les 24 meilleurs français et les 12 meilleures françaises, après sélection sur vidéo.
- **La somme totale de 185 780 € pour financer les projets de mobilité internationale de plus de 215 jeunes normands** au titre du dispositif « Pass Monde ».

- Soutenir le développement de nouvelles pratiques sportives

La Région Normandie accorde une enveloppe de **34 918 euros au titre du soutien à l'implantation d'équipements sportifs** permettant le développement de nouvelles pratiques :

- **25 158 euros** à la commune du Mesnil-en-Ouche pour le financement de la création d'un terrain de foot 5 à la Barre-en-Ouche,
- **9 759 euros** à la commune du Mesnil Esnard pour le financement de la création d'un terrain de foot 5 au stade Bilyk.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Aide régionale aux parcs d'activité

La Région Normandie place le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale des Entreprises au cœur de sa stratégie et de ses préoccupations en proposant une labélisation RSE des parcs d'activités Normands dans leur dynamique de changement. A ce titre, elle attribue le **label « Parc d'activité NORMANDIE ReSponsable »** aux 4 parcs d'activités suivants :

- Parc d'activités Écouves Communauté Urbaine d'Alençon (61)
- ZAC Monts et Vallées Falaises du Talou (76)
- Plateau Nord Métropole Rouen Normandie (76)
- Zone de la Croix carrée CA Saint-Lô Agglo (50)

En outre, les élus régionaux ont décidé d'accorder :

- **677 560 €** à la Communauté de Communes Bray-Eawy pour la création de la zone d'activités économiques des Grandes-Ventes,
- **201 671 €** à la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom pour l'extension de la zone d'activités Synergie à Grandcamp-Maisy.

- Aide aux Commerces des Territoires (ACTe)

Les élus régionaux attribuent **192 000 € au GIP d'Aménagement du Territoire du Pays d'Alençon** pour le projet d'opération de revitalisation des centres : Aide aux Commerces des Territoires (ACTe) sur le territoire des Sources de l'Orne pour la période 2023-2027. L'objectif est de renforcer

l'attractivité normande et la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, visant notamment à favoriser le maintien et la modernisation des commerces dans les centralités, en particulier les secteurs ruraux où ceux-ci jouent un rôle économique et social majeur.

- « Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires »

Le dispositif « Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires » vise à accompagner les villes et agglomérations dans leurs projets de revalorisation des quartiers ciblés par la géographie prioritaire de la politique de la ville, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants et s'inscrivant en partie dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU.

A ce titre, la Région Normandie accorde un montant total de plus de **1,04 million d'€ à 3 bénéficiaires**, dont 480 000 € à la Commune de Louviers pour la construction d'un Pôle Enfance - NPNRU de la CASE à Louviers, quartier les Acacias-La Londe-Les Oiseaux-Salengro. Cet équipement s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de la Ville, qui prévoit un plan global de rénovation des infrastructures scolaires et périscolaires. La Région participe à la réalisation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) d'une capacité de 80 places, ainsi qu'à la création d'un pôle d'inclusion territoriale destiné à l'accueil et à la scolarisation d'enfants en situation de handicap.

TRANSPORTS ET MOBILITES :

Au titre de sa politique en faveur des transports et des mobilités, la Région attribue :

- **Près de 617 502 € au titre du dispositif « Aménagements cyclables favorisant l'intermodalité » :**
 - 176 328 € à la Communauté Urbaine Caen la Mer dont 42 000 € pour la réalisation d'une liaison cyclable entre Blainville-sur-Orne et Bénouville, 74 328 € pour la création d'une voie verte sur la commune de Ouistreham, et 60 000 € pour la création d'une nouvelle section du périph' vélo en prolongement du maillage du périph' vélo nord de Caen,
 - 127 663 € à la Ville de Falaise pour la création d'un axe cyclable nord-sud sécurisé,
 - 95 950 € à la Commune de Frenelles-en-Vexin de Seine Normandie Agglomération pour l'aménagement d'une voie douce piétons-vélos,
 - 153 000 € à la Communauté d'Agglomération Seine Eure dont 103 000 € pour la création d'une liaison cyclable sur la commune de la Saussaye, et 50 000 € pour la création d'une voie verte sur la commune de Heudebouville reliant Vironvay,
 - 64 560 € à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole dont 33 000 € pour l'aménagement d'une voie verte dans le bois vagabond bien aimé à Sainte-Adresse, et 31 560 € pour la création d'une piste bidirectionnelle avenue du Grand Hameau (RD52) au Havre.
- **144 290 € aux communes de Saint Philbert des Champs (14), Bosc Bordel (76), Vieux Manoir (76), Tilly sur Seulles (14), Valdallière (14), Mesnil Villement (14), Bertheauville (76), Allouville Bellefosse (76), Criquiers (76), Asnelles (14), Audrieu (14), Eturqueraye (27), Valambray (14) et Torp Mesnil (76)** pour l'exécution des travaux d'aménagement de points d'arrêt routiers situés sur le réseau de transport routier interurbain dont la Région est Autorité Organisatrice.

AGRICULTURE ET PECHE :

Au titre de sa politique en faveur de l'agriculture, la Région Normandie accorde les aides suivantes :

- **La somme totale de 1,35 million d'€ (dont 810 000 euros de crédits FEADER) au titre du dispositif « Normandie Démarrage Installation »** pour accompagner 53 installations en agriculture ;
- **36 000 € à 2 exploitations agricoles** sélectionnées répondant aux critères d'éligibilité du dispositif Contrat de transition : MAEC forfaitaire « Transition des pratiques » ;
- **Plus de 3,58 millions d'€ au titre du dispositif « Normandie Agriculture Investissement »** pour soutenir 65 projets d'investissements portés par des exploitations agricoles. ;
- **Un montant total de 7 240 € au titre du dispositif « Aide à la Normandisation du cheptel – vaches normandes », un montant de 6 740 €, au titre du « Plan Opérationnel Patrimoine Elevage »** ainsi que **38 000 € au titre du dispositif « Plan reconquête élevage Capitalisation dans les cheptels allaitants »** pour 2 éleveurs ;
- **La somme totale de 219 850 € pour soutenir les investissements** (rénovation et construction de bâtiments, stabulations, barns...) **de 5 entreprises de la filière équine normande** ;
- **Une enveloppe de 189 416 €** répartie entre les différents organismes de conseil agréés au titre du paiement de Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental 2024-2026, et **une enveloppe de 86 240 €** répartie entre les différents organismes de conseil agréés au titre du paiement de Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental 2021-2023 ;
- **52 800 euros** à la SAS ASWOOD de Boulleville (27) pour l'acquisition d'un système de palettisation automatique au titre du dispositif Normandie entreprises industries – Volet Industries Valorisation du Bois

En outre, les élus régionaux ont approuvé la convention établie entre la Région Normandie et les associations Ane Normand et Ane du Cotentin, bénéficiaires du projet « Structuration de la filière asine normande et de valorisation des races d'ânes Normand et du Cotentin », et leur attribuent une enveloppe globale de 21 133 €.

FILIERE PECHE ET AQUACULTURE :

Dans le cadre de sa politique de soutien à la filière pêche et aquaculture, la Région attribue les aides suivantes :

- **6 514 €** à Camille LECUREUIL, qui souhaite installer des lignes de tri pour la coquille Saint Jacques à bord du navire de pêche LE GOELO à LES MOITIERS D'ALLONNE (50) ;
- **82 500 €** (dont 57 750 € de fonds FEAMPA) pour soutenir 3 projets d'investissements d'entreprises de la filière aquacole ;
- **16 100 €** à 5 organismes agréés dans le cadre du dispositif chèque conseils pêche, aquaculture et mareyage.

- Soutenir le développement des acteurs locaux

Les élus régionaux attribuent **271 008 € à 3 bénéficiaires** au titre du soutien au développement mené par les acteurs locaux :

- **150 000 €** au Groupe d'études des Cétacés du Cotentin et des mammifères marins de la Manche pour sensibiliser les usagers du littoral et de la mer à la préservation des mammifères marins et renforcer le pouvoir d'agir ;
- **78 816 €** à l'Association les deux amis pour l'aménagement intérieur d'un bateau patrimonial à vocation touristique et maritime ;
- **42 190 €** à la Criée de Fécamp pour sécuriser les transactions par l'acquisition d'un serveur informatique performant, et moderniser les étals de vente directe des ports de Seine Maritime.

CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE :

- Modernisation des salles de cinéma : attribution de subvention dans le cadre du contrat de territoire 2023-2027 de Seine Normandie Agglomération

100 000 € ont été attribués pour la création d'un complexe cinématographique de 7 salles à Vernon sur l'ancien site de la papeterie à Vernon avec près de 970 fauteuils et des équipements de pointe.

- Patrimoine culturel

328 657 € ont été votés dans le cadre de la politique en faveur des monuments historiques, petits patrimoines, musées normands dont :

- 100 000 € à la commune de Bernières sur mer pour la première phase de restauration du clocher
- 200 000 € à la ville de Granville pour la reconversion de l'église désaffectée Saint-Paul pour un projet social et culturel
- 50 000 € à la ville d'Evreux pour réaliser des travaux de restauration et de mise en valeur de la glacière du jardin botanique. Equipée d'un dispositif de projection 360 degrés, la Glacière sera notamment un lieu de projection culturelle et artistique en lien avec le label Ville d'Art et d'Histoire et le programme de médiation culturelle de la ville d'Evreux.

- Activités de Pleine Nature

101 598 € ont été accordés pour le programme d'actions 2026-2028 du Comité Régional de Tourisme Équestre de Normandie : développement des itinéraires, des services et de leur valorisation, accompagnement des acteurs ...

- Destination d'excellence : Normandie médiévale

- 173 876 € à la commune de Montivilliers pour la réouverture de l'espace culturel, patrimonial et touristique de l'Abbaye de Montivilliers
- 20 000 € pour la 40e édition de Fête de la Scie à Harfleur les 11&12 avril 2026 avec au programme spectacles, reconstitutions, artisanat et grand banquet dans l'église Saint-Martin.

- Destination d'excellence : Tourisme de mémoire

- 200 000 € à l'association Comité du Débarquement pour la rénovation et l'extension du musée Pegasus dédié à la 6e Division Aéroportée britannique. Il s'agira de proposer un nouveau regard sur ses collections et d'apporter un éclairage sur le rôle central des Britanniques dans le débarquement.
- 200 000 € à l'association Warren J. Kennedy pour la création d'un musée à Ravenoville (50) autour de l'ancien camp de prisonniers allemands situé à Foucarville qui abrita près de 100 000 soldats entre 1944 et 1946.

- Tourisme de savoir-faire : Domaine Michel Bréavoine – Pont-l'Evêque

50 000 € au Domaine Bréavoine qui souhaite faire découvrir son savoir-faire et ses produits en proposant un parcours de visite autour de sa production cidricole. Pour cela, l'entreprise réaménagera un bâtiment ainsi que ses abords afin de permettre un parcours au cœur de son activité.

- Tourisme d'affaires : Domaine de Logempré à Pont-Saint-Pierre (27)

50 000 € ont été alloués au Domaine de Logempré pour la création d'un espace dédié au tourisme d'affaires au sein des communs du château.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Natura 2000 : Lancement de l'appel à projets FEDER/ REGION 2021-2027

La Région Normandie, au titre de sa politique de préservation de la biodiversité et en sa qualité d'autorité de gestion des fonds européens FEDER/FSE propose un nouvel appel à projets. Ces derniers doivent concerner des Contrats Natura 2000 pour des travaux d'entretien et de restauration des milieux forestiers ou des milieux ni agricoles ni forestiers, initiés à partir de l'année 2023, investissements non productifs dans les sites Natura 2000. La date limite de dépôt des candidatures est fixée le 1^{er} mars 2026.

Les demandes de subvention sont à formaliser sur le portail des aides de la Région Normandie, mot-clé « Contrat Natura 2000 » : https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_ENV012/depot/simple

Pour toute information : Service Environnement et ressources naturelles DEEDD - Région Normandie - Courriel : polenatura2000@normandie.fr

- 2 671 173 € de fonds FEDER et de 115 596 € de fonds Région ont été alloués pour des projets concernant la biodiversité dont :

- 595 257 € (Fonds FEDER) au syndicat du bassin versant de la Touques pour les programmes pluriannuels de restauration de bocages ou de mares et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- 306 911 € au syndicat mixte du bassin de la Dives pour des actions en faveur de la trame verte et bleue sur le bassin versant de la Dives
- 703 083 € à la communauté d'agglomération Seine-Eure pour la restauration de la trame verte sur son territoire
- 172 856 € (fonds FEDER) et 61 181 € (fonds Région) au conservatoire d'espaces naturels de Normandie pour la mise en œuvre du programme régional d'actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

- Biodiversité

Un total de 176 210 € a été attribué au Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie et au Groupe Mammalogique Normand pour la mise en œuvre de leur programme.

Littoral : Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de Caen la Mer

Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de l'Estuaire de l'Orne et du littoral, porté par la communauté urbaine Caen la mer, concerne un territoire stratégique de plus de 15 km de littoral et un estuaire soumis à l'influence maritime jusqu'à 32 km à l'intérieur des terres à horizon 2100. Ce secteur, où se concentrent activités portuaires, économiques et touristiques, ainsi que des infrastructures majeures, est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique : hausse du niveau marin, crues et remontées de nappes phréatiques.

Le PPA vise à instaurer une gouvernance à l'échelle de l'estuaire, à élaborer une stratégie d'adaptation et à mettre en œuvre des actions concrètes sur des sites pilotes. Il concerne 24 communes réparties sur trois intercommunalités, représentant plus de 205 000 habitants.

La Région Normandie est sollicitée pour devenir partenaire signataire, avec un rôle technique et une participation aux instances de gouvernance. La Région souhaite accompagner des opérations ambitieuses en cohérence avec ses engagements pour l'adaptation au changement climatique.

- Littoral : convention de partenariat entre le Conservatoire du Littoral et la Région 2025 – 2029 pour la préservation et la mise en valeur des espaces naturels du littoral normand

La convention de partenariat 2025-2029 entre le Conservatoire du Littoral et la Région Normandie vise à renforcer la coopération pour la préservation et la valorisation des espaces naturels du

littoral normand. Élaborée conjointement par les équipes des deux structures, elle s'articule autour de quatre axes majeurs :

- Adaptation au changement climatique,
- Restauration et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel,
- Préservation et gestion du paysage et de la biodiversité,
- Gestion des flux et des conflits d'usage sur les sites touristiques sensibles.

La convention présente également les dispositifs financiers régionaux existants et recense les projets prioritaires ainsi que ceux en phase exploratoire portés par le Conservatoire du Littoral. Elle ne comporte pas d'engagement financier direct de la Région : chaque projet devra être déposé selon les modalités des dispositifs régionaux en vigueur pour bénéficier d'un soutien.

- Littoral

21 885 € ont été alloués à l'Université de Rouen pour la réalisation d'un suivi scientifique sur l'évolution des espèces d'oiseaux en Basse-Vallée de l'Yères et de la Saône.

- Économie circulaire et déchets : réemploi et du tri à la source des biodéchets

Les crédits suivants ont été alloués :

- 28 705 € au SMIRTOM REGION FLERS CONDE pour l'acquisition de composteurs grutables dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets
- 25 565 € à l'association réseau bio responsable écologique et solidaire (A.R.B.R.E.S) La MatÔtek, pour la création d'un magasin de matériaux de réemploi en Suisse normande.

- Economie circulaire et déchets : attribution d'aides financières en faveur du développement de la commande publique responsable, de l'alimentation durable, du tri à la source des biodéchets.

A ce titre ont été votés :

- 49 515 € pour l'accompagnement sur le fonctionnement de la cuisine centrale de Terres d'Argentan
- 33 000 € pour l'animation du réseau des acheteurs normands pour une commande publique éco-responsable pour la période 2026-2028.

- Plan "Normandie Bâtiments Durables" :

La Région lance deux appels à candidatures dans le cadre du Conseil Habitat & Énergie 2026 sur les volets service public de la Rénovation de l'Habitat et accompagnement de la rénovation des logements-hors copropriétés.

- Plan Normandie Bâtiments Durables

Un total de 438 450 € a été voté pour la rénovation énergétique des copropriétés au titre du CPER et expérimentation petites copropriétés dont :

- 390 000 € pour la rénovation énergétique BBC 1ère étape et emploi de matériaux biosourcés d'une copropriété au Calvaire Saint-Pierre située avenue Professeur Horatio Smith à Caen.

- Plan Normandie Bâtiments Durables

Un montant total de 7 607 218 € a été alloué pour la rénovation haute performance énergétique des logements sociaux au titre du programme FEDER FSE+ FTJ 2021-2027 dont 6 398 595 € pour la rénovation énergétique BBC de 700 logements sociaux collectifs à EVREUX dans le quartier de la Madeleine.

Plan "Normandie Bâtiments Durables" : **166 chèques éco-énergie** pour la rénovation énergétique de l'habitat individuel ont été attribués pour un montant total de 876 000 €.

- Plan “Normandie Bâtiments Durables” : Soutien au recours à un AMO spécialisé Bois & Bio-géosourcés

18 400 € ont été accordés à la commune de Servaville Salmonville pour réhabiliter la salle de sport avec réalisation notamment d'une isolation complète intégrant des matériaux biosourcés, une extension intégrant un local technique (géothermie), et un espace à vocation culturelle intégrant bibliothèque, salle associative, salle de musique ...

- Énergies renouvelables : 147 524 € ont été accordés en faveur du bois-énergie dont :

- 101 054 € pour l'installation de deux chaudières au bois déchiqueté pour la chaufferie à destination de la Commune d'Echauffour et de l'EHPAD Brière Lempérière (61)
- 46 470 € pour l'extension du réseau de chaleur de la ville des Monts d'Aunay (14).

- Énergies renouvelables : attribution d'une aide financière en faveur du solaire photovoltaïque en autoconsommation

8 830 € ont été alloués à la SAS citoyens normands de l'énergie pour réaliser une étude préalable à leur projet d'installation photovoltaïque sur la toiture d'un bâtiment technique du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (76).

- Mobilité bas-carbone

40 000 € ont été accordés à la Coopération Maritime pour rétrofiter un catamaran de 12 mètres en l'équipant de moteurs électriques et batteries alimentés par un toit électrosolaire pour une pêche artisanale et une conchyliculture décarbonées.

- Accompagnement à la transition écologique : lancement de la campagne 2026 de #NormandieEnTransition

La Région Normandie lance la campagne 2026 de #NormandieEnTransition, dédiée à l'accompagnement des projets locaux de transition écologique. Cette nouvelle phase de recrutement est d'ores et déjà ouverte se clôturera le 2 mars 2026. Les conditions restent identiques aux précédentes éditions, avec un financement régional pouvant atteindre 30 000 € par projet.

L'initiative vise à :

- Soutenir les petits projets normands grâce aux microfinancements,
- Encourager les dons privés, notamment des particuliers, pour des projets concrets et visibles localement,
- Valoriser la Normandie comme territoire incubateur de projets innovants en matière de transition écologique.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr